

EDGT



ENQUÊTE DÉPLACEMENTS
GRAND TERRITOIRE
NANTES MÉTROPOLE

Les synthèses de l'Auran



MÉTHODOLOGIE

Les Enquêtes Déplacements sont des sources d'informations essentielles sur la mobilité et permettent à l'échelle d'un bassin de vie d'évaluer et d'orienter des politiques publiques concertées en matière de transports. Une enquête Déplacements Grand Territoire (EDGT) a été réalisée entre 2014 et 2015 sur l'ensemble de la Loire-Atlantique grâce à la maîtrise d'ouvrage partagée du Conseil Départemental, Nantes Métropole, la Carene et Cap Atlantique.

Les grands résultats de l'EDGT pour les habitants de la métropole nantaise sont présentés à travers 8 cahiers thématiques correspondant à autant de synthèses de l'Auran. Que contient cette EDGT, comment a-t-elle été menée, comment s'articule-t-elle avec les enquêtes passées... ? Autant de questions auxquelles ce cahier introductif apporte des éléments de réponse.

LES PRINCIPES D'UNE ENQUÊTE DÉPLACEMENTS

Une enquête déplacements permet de disposer d'une photographie des déplacements réalisés par les habitants d'un territoire entre le lundi et le vendredi, et fournit une vision globale de la mobilité sur les périmètres enquêtés. Elle constitue une base de connaissances robuste pour élaborer et évaluer les politiques de déplacements.

Les éléments suivants sont exclus du champ de l'enquête :

- déplacements des personnes n'habitant pas la Loire-Atlantique (personnes en transit, déplacements liés au tourisme...)
- déplacements réalisés le weekend, ceux-ci pouvant différer de ceux réalisés en semaine : motifs, distances...
- déplacements liés au transport de marchandises

Une enquête menée sur l'ensemble de la Loire-Atlantique entre septembre 2014 et mars 2015

Un panorama des déplacements réalisés par la population de 5 ans et plus entre le lundi et le vendredi

20 800 personnes interrogées dont **8 800** sur Nantes Métropole

4 Maîtres d'Ouvrage associés pour la réalisation de l'EDGT

À retenir

LES ACTEURS DE L'EDGT

Réalisée à l'échelle de la Loire-Atlantique (élargie à quelques communes du Morbihan et du Maine-et-Loire), cette enquête a été menée conjointement par le Département de Loire-Atlantique, Nantes Métropole, la CARENE Saint-Nazaire Agglomération et CAP Atlantique, avec le soutien technique et financier de l'Etat, du Cerema et de l'Ademe. Les agences d'urbanisme (Auran et Addrn) ont apporté un soutien méthodologique dans la réalisation de l'enquête et sont en charge d'exploitations des données pour les besoins de leurs partenaires.

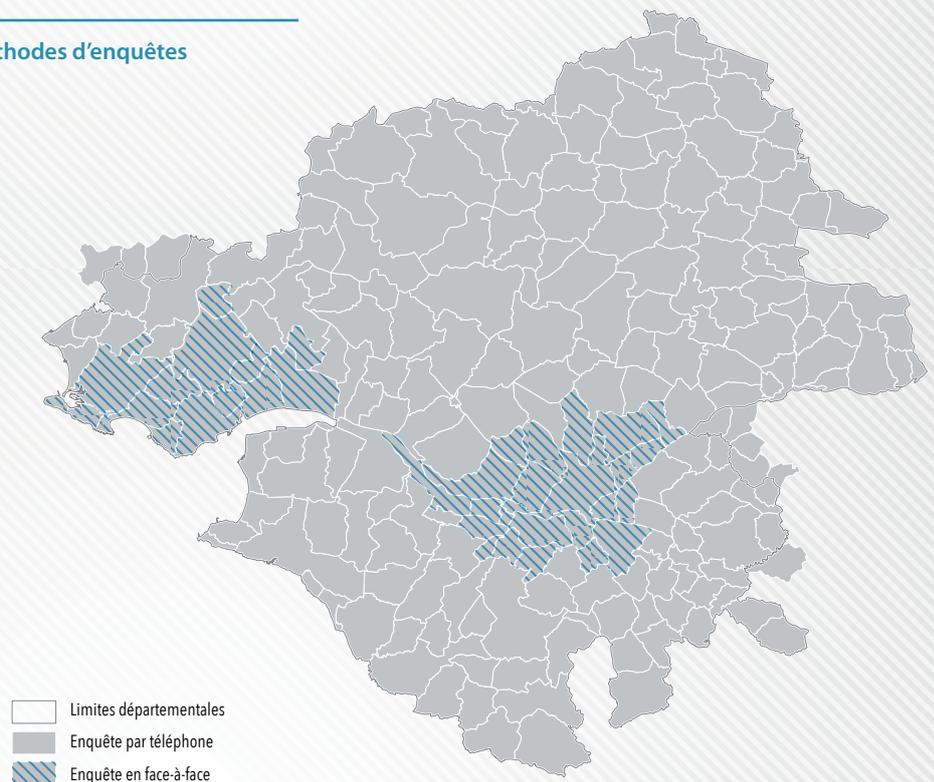


DESCRIPTION DE LA MÉTHODE D'ENQUÊTE UTILISÉE

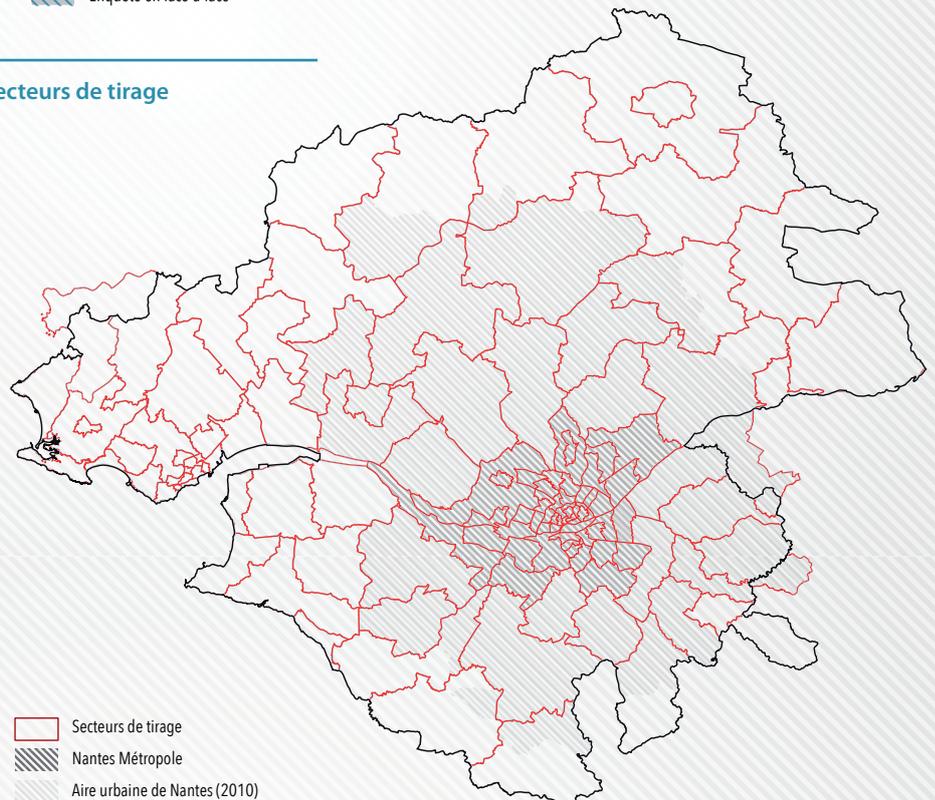
L'enquête est réalisée par méthode de sondage, à savoir une enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population étudiée afin de pouvoir extrapoler les résultats à la population mère. Pour l'EDGT 2015, les exploitations devaient être a minima réalisables pour la population des 8 secteurs de Nantes Métropole, la Carene, Cap Atlantique ainsi que les Scot de Loire-Atlantique.

Pour garantir la fiabilité des analyses, le périmètre d'enquête est découpé en secteurs de tirage dans lesquels un nombre minimum de ménages et de personnes doit être interrogé. Pour l'EDGT, ce seuil était de 70 ménages et 160 personnes en face-à-face, et 160 personnes par téléphone. Au total, ce sont ainsi 20 800 personnes (dont 8 800 sur Nantes Métropole) qui ont été interrogées dans le cadre de cette enquête, entre le 30 septembre 2014 et le 15 mars 2015.

Méthodes d'enquêtes



Secteurs de tirage



Cette enquête a été réalisée d'après une méthodologie nationale (« standard Certu ») reposant sur quelques principes essentiels :

- Elle est réalisée soit au domicile des personnes enquêtées, soit par téléphone (en fonction des périmètres étudiés). Combinant une analyse fine des périmètres les plus denses de la zone d'enquête et une vision globale des périmètres périurbains et ruraux, cette enquête rentre dans la catégorie des Enquêtes Déplacements Grand Territoire définies par le Cerema ;
- Toutes les personnes habitant dans le logement et âgées d'au moins 5 ans sont interrogées ;
- Tous les déplacements réalisés la veille du jour d'enquête par chaque personne enquêtée sont recensés. Les caractéristiques de ces déplacements (motifs, modes, origine et destination, heures de départ et d'arrivée...) ont été relevées et tous les modes de déplacement ont été pris en compte, y compris la marche à pied ;
- Elle porte sur un échantillon représentatif des ménages de l'aire d'étude enquêtée. Cet échantillon est tiré aléatoirement par secteur de résidence. La taille de l'échantillon est déterminée de manière à assurer une fiabilité minimum des résultats permettant leur analyse.

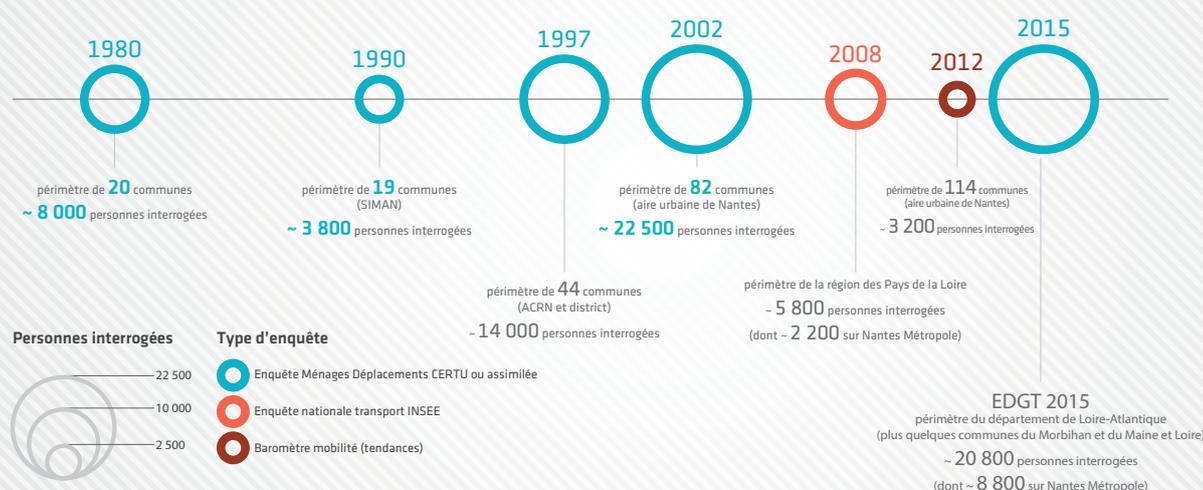
Le questionnaire standard Certu qui sert de support aux entretiens se compose de plusieurs fiches :

- Une fiche Ménage relative aux caractéristiques du ménage et du logement, ainsi que sur son équipement ;
- Une fiche Personne, qui comprend essentiellement des questions sur les caractéristiques et les habitudes de déplacement de chaque personne du ménage ;
- Une fiche Déplacements, qui va permettre de recenser l'ensemble des déplacements effectués par chaque personne interrogée la veille du jour d'enquête ;
- Une fiche Trajets, qui est utilisée pour décomposer les déplacements intermodaux réalisés par les personnes enquêtées ;
- Une fiche Opinions, où une personne du ménage de plus de 16 ans est tirée au sort afin de répondre à plusieurs questions, portant notamment sur les pratiques de déplacements le week-end, la perception des différents modes de transport, la connaissance du réseau, etc.

DES RÉSULTATS COMPARABLES DANS LE TEMPS ET SUR L'ENSEMBLE DE LA FRANCE

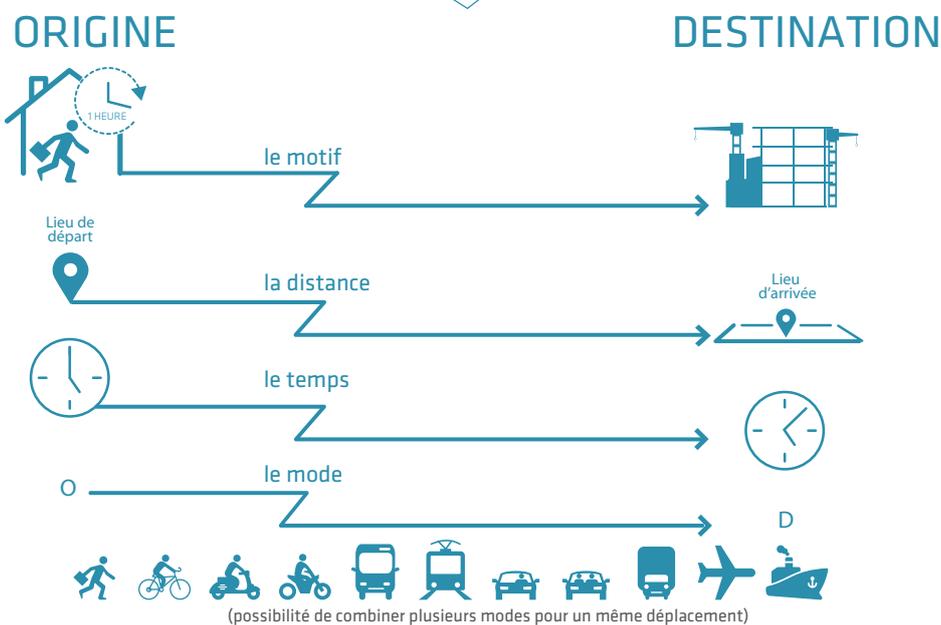
L'EDGT de 2015 constitue la 7^{ème} enquête réalisée à minima à l'échelle de la métropole nantaise. Les périmètres de ces enquêtes ont évolué avec le temps pour s'adapter à l'élargissement des bassins de mobilité. En fonction des années et des besoins pour lesquels ont été réalisées les enquêtes, différentes méthodes ont été utilisées.

Comme en 1980 et 1990, l'enquête de 2015 a été conduite en face à face sur Nantes Métropole contrairement à 2002, 2008, 2012 qui étaient des enquêtes téléphoniques. L'enquête de 2002, ayant un périmètre, un échantillon et une définition comparables, sert de référence pour analyser les évolutions des pratiques de mobilité des habitants de la métropole.



Grâce au respect de méthodes standardisées pour l'enquête, les résultats obtenus sur les enquêtes ménages déplacements Certu ou assimilées sont également comparables avec d'autres territoires afin d'identifier les tendances en matière de mobilité, et les distinguer des spécificités éventuelles de Nantes Métropole.

1 déplacement



Un **déplacement** se caractérise par un **motif**. A chaque fois que l'on change de motif (travail, boulangerie...), on génère un nouveau déplacement.

Un déplacement est réalisé par un **mode**. Lorsqu'il combine plusieurs modes, il sera qualifié d'**intermodal**. Chaque partie de ce déplacement intermodal sera appelée **trajet**.

Une **chaîne de déplacement** caractérise l'ensemble des déplacements d'une personne au cours d'une journée.

La **mobilité** est le nombre de déplacements d'une personne au sein d'une même journée.

PRÉCISION DES RÉSULTATS

Les résultats étant issus d'un redressement effectué sur la base d'un fragment de la population, la taille de l'échantillon peut jouer un rôle dans la précision des résultats observés. Le tableau ci-après récapitule pour certains indicateurs la précision des résultats de l'EDGT 2015, pour un seuil de confiance de 95 %.

NANTES METROPOLE	Valeurs enquête	Incertitude
Nombre de voitures par ménage	1,21	± 0,02
Mobilité tous modes (personnes de 5 ans et plus)	4,1 dep/j/pers	± 0,04
Mobilité en voiture conducteur (personnes de 5 ans et plus)	1,8 dep/j/pers	± 0,04
Mobilité en transports en commun (personnes de 5 ans et plus)	0,6 dep/j/pers	± 0,01
Mobilité en vélo (personnes de 5 ans et plus)	0,1 dep/j/pers	± 0,01
Mobilité à pied (personnes de 5 ans et plus)	1,1 dep/j/pers	± 0,02
Part de marché de la voiture conducteur	43 %	± 0,6 pt
Part de marché des transports en commun	15 %	± 0,4 pt
Part de marché du vélo	3 %	± 0,3 pt
Part de marché de la marche	26%	± 0,6 pt

Guide de lecture : par exemple, il y a 95 % de chances que la mobilité tous modes soit comprise entre 4,06 et 4,14 (4,1 ± 0,04).